

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Réunion décentralisée à Méaulte avec l'ordre du jour suivant :

- Audition de M. Philippe Vasseur, président de la mission Rev3, sur la troisième révolution industrielle en Hauts-de-France 2

Jeudi 22 novembre
2018

Séance de 15 heures 30

Compte rendu n°11

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

**Présidence
de M. Roland Lescure,
*Président***



La commission a organisé une réunion décentralisée à Méaulte. Elle a procédé à l'audition de M. Philippe Vasseur, président de la mission Rev3, qui porte le projet de la troisième révolution industrielle en Hauts-de-France.

M. Roland Lescure, président. Monsieur le Ministre, je vous remercie d'avoir accepté de venir nous rencontrer à l'occasion de cette « réunion décentralisée ». Nous souhaitons comprendre comment s'est mis en place le projet de troisième révolution industrielle, aussi appelé Rev3, et quelles sont aujourd'hui ses perspectives. Mais je cède la parole à M. Julien Dive, qui est l'initiateur de ce déplacement de la commission.

M. Julien Dive. À l'initiative du président Roland Lescure et en cohérence avec le projet de commission décentralisée, nous procédons aujourd'hui pour la deuxième fois à une immersion de la commission des affaires économiques sur le terrain. Aujourd'hui, nous avons visité le site de Méaulte de l'entreprise Stelia Aerospace, fleuron industriel de la Somme, et nous y avons observé le système de formation intéressant qui y est proposé au sein du lycée Henry Potez. Nous avons également découvert les possibilités offertes aux entreprises par l'outil partagé que constitue IndustriLAB. Dans ce contexte, nous souhaitons mieux connaître le projet de la troisième révolution industrielle.

M. Philippe Vasseur, président de la mission Rev3. Pour comprendre le projet, il faut revenir à ses origines. En 2012, nous invitons l'essayiste américain, M. Jérémy Rifkin, spécialiste de prospective, qui étudie les mutations économiques contemporaines. Il publie alors un livre intitulé La troisième révolution industrielle.

À l'époque, j'étais président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'ancienne région du Nord-Pas-de-Calais. M. Daniel Percheron, président du conseil régional, a manifesté également son intérêt pour le projet. Nous sommes partis du constat suivant : la région, moteur de la première révolution industrielle, a été mise à mal par la deuxième et subit aujourd'hui encore les conséquences de la désindustrialisation. Notre part dans le produit intérieur brut (PIB) national a considérablement baissé, et notre taux de chômage est structurellement plus élevé qu'ailleurs en France. Une fois ce bilan dressé, une volonté collective s'est affirmée pour entraîner la bascule du territoire vers la troisième révolution industrielle.

Cette volonté s'est illustrée au travers de la mobilisation de la quasi-totalité des forces politiques de la région, puisque l'ensemble de l'assemblée délibérante du conseil régional a voté pour le dispositif proposé, à l'exception des élus d'extrême droite. Ensuite, entre 125 et 130 experts, issus du monde l'entreprise, de la fonction publique, et des syndicats – principalement la Confédération française démocratique du travail (CFDT) – ont été mobilisés. Nous avons mis en place un master plan, avec une vision pour la région. Cette dernière s'articule autour de deux idées principales : la région doit être durable et elle doit être connectée. Cela nécessite de s'inscrire dans la transition énergétique, et de rentrer de plein pied dans l'ère numérique.

Le monde économique et le monde politique se sont unis autour du projet, avec comme principe phare de ne rien imposer d'en haut. Nous sommes donc partis d'une approche *bottom up* avec les collectivités et les entreprises – à la fois les entreprises dites classiques, mais également celles du monde de l'économie sociale et solidaire. Un certain nombre de projets ont vu le jour, dont certains sont devenus emblématiques, à l'image de ce

que nous faisons en matière de biométhane injecté, sujet sur lequel nous nous positionnons aujourd'hui en pointe sur le plan européen.

La fusion avec la région Picardie a constitué un défi. À la suite des élections régionales, M. Xavier Bertrand a souhaité poursuivre l'action engagée, l'étendre à l'ensemble de la nouvelle région Hauts-de-France, et approfondir son ampleur. Il a associé son prédécesseur à cette démarche.

M. Roland Lescure, président. Concrètement, quelle forme prend votre intervention ?

M. Philippe Vasseur. Nous avons au départ mis en place une ingénierie financière, en réunissant les banques, les entreprises, tout un réseau au service des projets en lien avec la troisième révolution industrielle. Nous avons créé avec le crédit coopératif un livret d'épargne citoyenne, qui fonctionne comme un livre d'épargne classique. Ce dernier se caractérise donc par une liquidité des fonds, associée à une rémunération relativement faible, mais stable. Nous avons pu lever 17 millions d'euros par ce biais et financer des projets de très petites entreprises (TPE) et de petites et moyennes entreprises (PME). Cet outil offre également de la traçabilité, puisque nous organisons tous les dix-huit mois des réunions auxquelles sont conviées les souscripteurs et les porteurs de projet correspondants. Nous avons également créé un fonds avec la Banque européenne d'investissement (BEI), qui permet des prises de participation de plus grande ampleur, de l'ordre du million d'euros. Nous travaillons également avec le Fonds européen de développement régional (FEDER) et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui a mis en place des groupes pour réunir les financeurs locaux.

M. Roland Lescure, président. Ce que vous permettez, c'est donc la réunion des différentes formes de financements, au service de Rev3, c'est exact ?

M. Philippe Vasseur. Le champ de Rev3 est vaste. Par exemple, un boulanger, qui décide d'innover et d'utiliser un matériel très performant en matière énergétique peut bénéficier de notre aide.

Il faut parvenir à encourager et à accompagner l'innovation. Volkswagen a annoncé 44 milliards d'euros d'investissement d'ici 2023 sur les véhicules électriques et autonomes. Or, dans la région Hauts-de-France, environ 50 000 emplois dépendent de l'industrie automobile. Nos usines fabriquent des boîtes de vitesse, et des moteurs. Il est donc essentiel de parvenir à anticiper ces mutations pour mieux les accompagner.

M. Xavier Bertrand a souhaité que l'on fusionne l'ensemble des services administratifs relatifs à la révolution industrielle. Il s'agit donc de réunir les services de la CCI et les services de la région qui travaillent spécifiquement sur le sujet de la troisième révolution industrielle. Dans la lettre de mission qui m'a été confiée, on m'a donné la possibilité de m'adresser directement aux différents services de la région. Il s'agit d'un levier important pour renforcer la fluidité. Je remplis cette mission de façon bénévole et avec passion.

Nous avons aujourd'hui 10 grands chantiers identifiés, pour lesquels nous sommes en contact avec la Commission européenne, qui peut nous offrir de nouvelles sources de financement. Nous bénéficions du soutien bienveillant du vice-président de la Commission, M. Maroš Šefčovič.

M. Roland Lescure, président. Comment appréhendez-vous dans ce cadre les enjeux liés aux disparités territoriales ?

M. Philippe Vasseur. Nous avons lancé le projet des territoires démonstrateurs. Ces projets reposent sur le volontariat, et sont conçus avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés. Le monde économique et associatif doit également y adhérer, pour parvenir à une osmose entre les différents acteurs. Nous avons aujourd'hui 14 territoires démonstrateurs, qui prennent des formes très diverses. Selon les territoires, que l'on se situe à Albert ou à Lille, les problèmes ne peuvent pas être traités de la même façon.

La métropole européenne de Lille (MEL) n'est pas en tant que tel un territoire démonstrateur. Généralement, les métropoles comportent une ville dominante. Or, la MEL représente 1,2 million d'habitants, dont seulement 220 000 pour Lille. Si l'on additionne les populations de Villeneuve-d'Ascq, Roubaix, Tourcoing, et Croix, on obtient un total supérieur à la population lilloise. Certains dossiers Rev3 ont été confiés à la métropole, comme celui des réseaux électriques intelligents. Pour le reste, certaines villes au sein de la métropole se démarquent, comme Roubaix, qui connaît aujourd'hui une forte mutation, et qui fait partie des territoires démonstrateurs.

M. Julien Dive. Sur quels types de sujets travaillent les territoires démonstrateurs ? Qu'en est-il d'Amiens ?

M. Philippe Vasseur. L'idée est que chacun des territoires démonstrateurs mette en place une pluralité d'actions en faveur de la troisième révolution industrielle. La fusion des régions a été mal vécue à Amiens. Aujourd'hui, avec l'ensemble des projets mis en place par Amiens métropole et le pôle métropolitain du Grand Amiénois, notamment en matière de mobilité douce, il y a de quoi en faire un véritable territoire démonstrateur.

Mme Fany Ruin, présidente de la CCI Amiens-Picardie. La fusion a en effet été difficile mais sur Rev3 nous sommes aujourd'hui parfaitement associés. La CCI Amiens Picardie était déjà sensible au sujet, puisque nous avons mis en place une zone d'activité avec un bâtiment autoalimenté, ainsi qu'un hôtel d'entreprises.

M. François Ruffin. Et que faites-vous pour les zones rurales ?

M. Philippe Vasseur. Nous travaillons aussi en zone rurale. Nos actions sont fondées sur le volontariat des acteurs. Par exemple, nous travaillons aujourd'hui dans une petite commune du territoire à l'installation d'un « tiers lieu ».

M. François Ruffin. Quelle est la démarche pour qu'une commune puisse adhérer à Rev3 ?

M. Philippe Vasseur. Il y a plusieurs cas de figures. Les acteurs peuvent arriver avec un projet déjà abouti, ou une simple idée. Dans ce cas, nous aidons au montage de projet. Un tiers extérieur peut également faire le lien.

Mme Fany Ruin, présidente de la CCI Amiens-Picardie. Et cela passe souvent par les CCI.

M. Philippe Vasseur. Si la mobilisation des acteurs économiques est au cœur de notre projet, nous tenons à inclure systématiquement les EPCI, afin que les élus soient associés. Dans l'Oise, les acteurs du syndicat de l'énergie nous ont sollicités sans passer par l'EPCI, et nous les avons d'abord renvoyés vers cet acteur. Nous sommes ensuite parvenus à monter le dossier de l'Oise picarde, en lien avec les élus.

Nous souhaitons aussi constituer un réseau des territoires démonstrateurs afin de faire circuler les bonnes pratiques sur des thématiques que l'on peut retrouver dans plusieurs territoires.

M. Roland Lescure, président. Les territoires démonstrateurs visent donc à réunir un ensemble de projets ?

M. Philippe Vasseur. Ce qu'il faut bien avoir en tête, c'est de ne pas imposer un projet tout fait d'en haut. Cela ne marche pas. Je me souviens qu'en 1970, le livre blanc de l'organisation régionale d'étude et d'aménagement de l'aire métropolitaine (Oréam) avait été adopté en conseil des ministres. L'idée était de fixer les perspectives de la région à l'horizon de l'an 2000. J'ai gardé ce livre blanc parce qu'il est frappant de constater à quel point ce qui avait été prévu ne correspond pas à la réalité. Le monde bouge vite, il faut pouvoir s'adapter et ne pas rester figé. Nous fixons un référentiel et un objectif, et à partir de là, nous aidons les porteurs de projets – les entreprises, les collectivités, les associations – à atteindre leur but.

M. Roland Lescure, président. Comment mesure-t-on le succès de Rev3 ?

M. Philippe Vasseur. L'évaluation est un sujet complexe. Des résultats, nous en avons tous les jours et pour l'instant nous présentons les projets réussis. Je pense que cela n'est pas suffisant et nous travaillons à la construction d'indicateurs qui devraient pouvoir être mis en place l'année prochaine. Pour l'instant nous en avons identifiés 105. Mon objectif est de parvenir à sélectionner les 10 indicateurs les plus pertinents, et de publier les résultats semestriellement ou annuellement. D'autres indicateurs pourraient être utilisés en interne et servir à l'autoévaluation.

Certains indicateurs sont de bon sens, comme le niveau d'investissement. En revanche, l'emploi est un indicateur qui pose un trop grand nombre de difficultés pour être pris en considération. Les formes d'emploi sont amenées à encore beaucoup évoluer, et posent des questions fondamentales en matière d'organisation sociale. Par exemple sur l'intelligence artificielle, l'on peut lire tout et son contraire. Selon l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), 10 % des emplois seraient touchés, alors que d'autres études évoquent des taux de l'ordre de 80 %. Volkswagen annonce un virage électrique, or, l'électrique requiert des besoins moindres de main d'œuvre. Il faut s'attendre à une réduction des effectifs chez Volkswagen, d'ailleurs annoncée par le groupe. Nous sommes très sensibles à l'emploi, comme en témoigne notre projet d'école des métiers de Rev3, mais en faire un indicateur n'est pas satisfaisant.

M. Roland Lescure, président. La fusion des effectifs entre les CCI et les régions à laquelle vous avez procédé dans le domaine particulier de Rev3 pourrait-elle selon vous être élargie ?

M. Philippe Vasseur. De façon générale, nous raisonnons trop en structure et pas assez par mission. Il faut viser un objectif et mobiliser l'ensemble des acteurs pour l'atteindre.

Dans le cadre de Rev3, les agents de la CCI restent rémunérés par la CCI, et ceux de la région par la région, mais nous parvenons à les faire travailler ensemble, dans le même local. Nos méthodes sont innovantes car nous fonctionnons en mission, avec une hiérarchie beaucoup plus souple. Ce changement de culture n'a pas été facile à mettre en place, mais aujourd'hui c'est un succès.

Par exemple, nous avons réussi à signer un protocole d'accord avec la totalité des universités et des grandes écoles de la région Hauts-de-France. J'en suis particulièrement fier, car nous avons réuni les acteurs du public et du privé, les Picards et les Nordistes, autour de ce projet. Cela va être décliné par la mise en place de travaux de recherche en commun, et par la création d'une chaire.

M. Roland Lescure, président. Sur le plan budgétaire, des mises en commun de ressources ont-elles été réalisées ?

M. Philippe Vasseur. Le but n'est pas de supprimer des ressources, mais si nous parvenons à des mises en commun, tant mieux.

M. Didier Martin. Quel rôle doivent, selon vous, jouer les métropoles ? Qu'ont-elles fait et que pourraient-elles faire ?

M. Philippe Vasseur. Sous le terme de métropoles se cache une réalité diverse. Une étude récente de France Stratégie, revient sur les idées développées notamment par M. Christophe Guilluy ou M. Laurent Davezies concernant le rayonnement des métropoles. L'idée selon laquelle l'activité ne serait envisageable qu'au niveau des métropoles et que la seule solution consisterait dès lors à encourager la mobilité, n'est selon moi pas bonne. L'aménagement du territoire doit prendre en compte le monde rural. Aujourd'hui le sujet central ce sont les fractures territoriales. Les régions ont besoin de métropoles fortes, mais il est indispensable qu'il y ait une interpénétration des métropoles avec le reste du territoire. L'étude de France Stratégie insiste sur l'importance du rayonnement des métropoles sur le territoire environnant. Selon l'étude, c'est le cas dans la plupart des métropoles, à savoir Lyon, Marseille, Rennes, Bordeaux, et Nantes. L'étude relève toutefois trois cas particuliers. À Strasbourg, la périphérie se développe plus que la métropole. Enfin, deux métropoles peinent à rayonner sur l'ensemble du territoire : Toulouse et Lille. Lille se développe en isolat, selon l'expression employée dans l'étude, c'est-à-dire sur elle-même. C'est un handicap, à la fois pour Lille, et pour le reste de la région.

Ce qui est important c'est l'osmose entre la métropole et son territoire. Je pense qu'une grande erreur a été commise dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe ». Avec cette loi, les régions sont chefs de file en matière de développement économique, mais des prérogatives semblables sont également confiées aux métropoles. La région peut donc élaborer un schéma prescriptif sur l'ensemble du territoire, et la métropole son propre schéma, sans prendre en compte du schéma régional. Lorsque nous avons à l'époque soulevé cette difficulté, on nous avait répondu qu'il fallait faire confiance à la sagesse des élus locaux. Ce n'est pas satisfaisant.

M. Roland Lescure, président. J'ai le sentiment que personne sur le terrain ne défend cette loi.

M. Didier Martin. Ma question était moins politique. Comment concrètement les métropoles sont-elles impliquées dans le projet Rev3 ?

M. Philippe Vasseur. En région Hauts-de-France, il n'y a qu'une seule métropole. Au sein de la métropole, des villes s'impliquent plus que d'autres, comme Roubaix, dont le maire est également vice-président en charge de la rénovation urbaine, du logement, de l'innovation numérique et sociale à la région, et vice-président notamment en charge de l'innovation à la MEL.

Nous avons aujourd'hui des projets pour développer des centres de recherche en dehors de la métropole. Le territoire de Valenciennes est en avance à ce titre en matière de transports. À Amiens, j'ai eu l'occasion de visiter un laboratoire de recherche qui travaille sur le développement de batteries fonctionnant au sodium. L'enjeu pour ce type de projet, est de passer de la phase de la recherche, à la phase préindustrielle, voire industrielle. Nous leur apportons une aide pour trouver des partenaires, qui viendraient non pas capter la technologie pour l'exporter ailleurs, mais qui pourraient l'exploiter sur le territoire.

M. Jean-Claude Leclabart. J'aimerais vous entendre sur le dossier du développement de la méthanisation dans la région, compte-tenu des réticences du président de la région sur l'éolien. Pour ce qui concerne les batteries fonctionnant au sodium, nombreux sont ceux à douter de l'avenir de cette technologie.

M. Philippe Vasseur. Je me méfie de ce type de prédictions. En 1945, le grand pont de Hollywood, M. Darryl F. Zanuck, président de la 20th Century Fox, n'imaginait pas que le succès de la télévision puisse durer plus de 6 mois. En 1977, M. Ken Olsen, président directeur général de la Digital Equipment Corporation, qui fabriquait des microprocesseurs, ne voyait aucune raison à ce que les particuliers acquièrent des ordinateurs pour leur usage personnel. En 1992, M. Andrew Grove, à la tête de l'entreprise Intel, disait que nous n'aurions jamais de téléphone sans fil dans nos poches. En 1994, M. Gérard Téry, ancien directeur général des télécommunications, remettait, avec M. Alain Bonnafé et M. Michel Guieyss, un rapport au Premier ministre de l'époque, M. Edouard Balladur, dont les conclusions soutiennent qu'internet n'est pas conçu pour offrir des services commerciaux. Donc je ne m'avancerai pas sur l'avenir des batteries au sodium.

M. Xavier Bertrand n'est pas favorable aux éoliennes, car il estime qu'il y en a assez dans la région, et je pense qu'il n'a pas tort. Nous devons penser aux alternatives. Pour ce qui concerne la centrale nucléaire de Gravelines, la fermeture n'est pour l'instant pas envisageable, toute la côte se rebellerait. Dans les discussions relatives au projet Rev3, les communistes m'ont fait part de leur inquiétude concernant la fermeture de la centrale. Nous sommes pour le *mix* énergétique, nous serons peut être les premiers à arriver à un niveau zéro d'émission carbone grâce à la centrale de Gravelines. L'énergie hydrolienne est pour l'instant peu développée dans la région. Un projet existe à Dunkerque, mais cela concerne l'éolien *offshore*.

Sur le biométhane, là encore, la volonté des hommes nous permet d'agir. Le directeur général de Gaz Réseau Distribution France (GRDF) s'est passionné pour la troisième révolution industrielle, tout comme le président de la chambre d'agriculture. Nous développons la méthanisation, et nous devons rester attentifs aux enjeux en matière d'acceptabilité, en travaillant la relation avec les populations et les riverains. Nous avons pour

l'instant 10 unités de méthanisation, nous en aurons 16 au début de l'année prochaine, et 42 en 2020. Nous serons la première région d'Europe sur le biométhane.

M. Roland Lescure, président. Sur le projet Rev3, avez-vous eu des informations sur des idées similaires ? Savez-vous si d'autres régions souhaitent s'inspirer de vous ?

M. Philippe Vasseur. La CCI des Pays de la Loire est venue nous voir, mais elle est venue seule alors que l'enjeu c'est bien de mobiliser l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ils ont baptisé leur projet « la troisième révolution industrielle et agricole » (TRIA). Je souhaite à ce titre souligner que le mot « industrie », vient du mot latin industria qui signifie « activité ». Pour nous, l'industrie recouvre l'ensemble de l'activité économique. Toutefois, le mot peut prêter à confusion, et c'est pour cela que nous mettons désormais en avant la marque Rev3, pour troisième révolution industrielle, mais aussi pour R comme robotique, E comme environnement et énergie, et V comme vivant et vitesse.

Pour revenir à votre question, nous avons aujourd'hui des contacts avec la Poméranie en Pologne, qui souhaite coopérer avec nous. Nous sommes également en lien avec Rotterdam, et La Haye, qui se sont lancées dans une démarche similaire à la nôtre, tout comme le Grand-Duché du Luxembourg.

M. Roland Lescure, président. Monsieur le Ministre, je vous remercie à nouveau pour toutes ces informations et pour avoir accepté de venir nous rencontrer sur ce site d'IndustriLAB.

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du jeudi 22 novembre 2018 à 15 heures 30

Présents. - M. Michel Delpon, M. Julien Dive, M. Daniel Fasquelle, M. Roland Lescure, M. Didier Martin, M. François Ruffin, Mme Bénédicte Taurine

Excusés. - Mme Sophie Beaudouin-Hubiere, M. Thierry Benoit, M. Grégory Besson-Moreau, Mme Barbara Bessot Ballot, Mme Anne Blanc, M. Éric Bothorel, M. Alain Bruneel, M. Jacques Cattin, M. Yves Daniel, M. Rémi Delatte, Mme Stéphanie Do, M. José Evrard, Mme Christine Hennion, M. Philippe Huppé, M. Sébastien Jumel, M. Jean-Luc Lagleize, Mme Laure de La Raudière, Mme Monique Limon, M. Richard Lioger, M. Mickaël Nogal, Mme Claire O'Petit, M. Benoit Potterie, M. Richard Ramos, M. Vincent Rolland, M. Denis Sommer, M. Éric Straumann, M. Jean-Charles Taugourdeau

Assistaient également à la réunion. - M. Stéphane Demilly, M. Jean-Claude Leclabart